

En réponse à ... Quiviger

Pour dissiper quelques confusions¹

Me voici dans une bien curieuse situation. Andrée Quiviger est probablement une des personnes les mieux placées pour critiquer les éditoriaux parus au fil des ans dans la Revue de psychoéducation, et ce, pour au moins deux raisons. Premièrement, elle a eu - et elle a toujours - pour tâche de réviser leur dernière version. Son mandat est clair : déceler les incohérences, débusquer les erreurs de toutes sortes et donner au texte une touche de légèreté, voire d'esthétisme. Deuxièmement, l'amitié à mon égard dont elle fait état dès le début de sa critique est pleinement partagée, ce depuis plus de vingt ans. Cet échange peut donc être d'autant plus musclé que notre amitié va bien au-delà de nos divergences de point de vue. De plus, j'ose espérer que les points de vue exprimés ici en inciteront d'autres à formuler les leurs. Ma réponse reprend cinq thèmes abordés par Quiviger : 1) d'apparentes incohérences eu égard au code de déontologie; 2) les dangers du témoignage; 3) l'amalgame des approches pseudo-scientifiques et de la psychanalyse; 4) un court passage aux allures tendancieuses; 5) les limites de la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines.

1. D'apparentes incohérences eu égard au code de déontologie

D'entrée de jeu, Quiviger tente de montrer l'incohérence de ma position concernant le code de déontologie auxquels sont astreints les psychoéducateurs (Larivée, 1996). Elle termine sa critique de la façon suivante :

«Que pense finalement notre éditeur? Le code d'éthique est-il applicable ou non? Non et oui. Oui, mais non. En tout cas, il le faudrait. Malgré cette série d'ambiguïtés initiales, il apparaît à plusieurs endroits au fil des autres textes éditoriaux qu'il tient pour acquise la nécessité éthique d'appuyer l'intervention en sciences humaines et sociales sur des théories et des données empiriques dont la valeur scientifique est éprouvée et l'efficacité démontrée : 1995, 1999, 2002 (et 2003, p. 1 où l'exigence est qualifiée d'impérative)» (p. 231-232).

L'ambiguïté soulevée ici est bien réelle. Les articles du code de déontologie alors en vigueur (voir Encart 1) permettaient d'affirmer que les psychoéducateurs étaient tenus entre autres «de fonder leurs interventions sur des théories et des données empiriques dont la valeur scientifique est éprouvée» (Larivée, 1996, p. 2).

1. Je remercie D. Baril, L.C. Fernandez, F. Filiatrault, D. Fortier, S. Parent, J.P. Roux pour leurs commentaires qui m'ont grandement aidé à préciser ma pensée. Merci à M.C. Lalande qui a patiemment effectué le travail de secrétariat nécessité par les multiples versions de ce texte.

Encart 1 - Trois exemples d'articles du Code de déontologie de l'Association des psychoéducateurs du Québec en vigueur en 1996

- 2.01- Le psychoéducateur membre de l'Association des psychoéducateurs du Québec **doit, dans l'exercice de sa profession, tenir compte des principes scientifiques généralement reconnus en psychoéducation.**
- 3.14- Le psychoéducateur **doit éviter toute fausse représentation en ce qui a trait à sa compétence, à l'efficacité de ses propres services** ou de ceux généralement rendus par les membres de sa profession ou par son employeur.
- 9.20- Le psychoéducateur qui participe à la distribution commerciale d'instruments, de volumes ou d'autres produits concernant la psychoéducation **doit appuyer toute affirmation touchant l'opération, les avantages et le rendement de ces produits sur des preuves professionnelles scientifiquement acceptables.**

Or, il semble bien que l'ambiguïté - d'autres diraient l'ambivalence - dont j'ai fait montre n'était pas sans fondement. Dans la dernière version du code de déontologie (voir Encart 2) de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OCCOPPQ), les articles 2.01 et 9.20 cités dans l'encart 1 ont été supprimés. J'ignore les raisons de la suppression de ces articles. On peut toutefois présumer que l'écart entre les exigences de ces articles et le statut scientifique des sciences humaines et sociales n'y est pas étranger. Je signalais à l'époque (Larivée, 1996) qu'en se dotant d'un code de déontologie, on s'inscrivait certes dans le courant de la rectitude politique, mais que certains articles du code réclameraient que les sciences humaines et sociales aient un statut scientifique bien établi.

Si le retrait des articles cités dans l'encart 1 allège la tâche des intervenants, il ne constitue pas pour autant une porte ouverte à n'importe quoi. Dans la mise à jour du code de déontologie de l'OCCOPPQ datant du 30 avril 2003, on retrouve quelques articles qui abondent dans le même sens (voir Encart 2). Je pense que si ces articles sont mieux adaptés à la réalité de l'état des sciences humaines, ils appuient tout de même le souci de compétence (articles 3.02.02 et 5.03) et de ne pas induire en erreur un client quant à l'efficacité des approches utilisées (articles 5.02 et 5.03).

Pourtant, Quiviger assimile à un cri idéologique le fait que j'écrive «il faudra bien qu'un jour ou l'autre on parvienne à rendre compte des processus thérapeutiques et de leurs effets» (Larivée, 1996, p. 8). En quoi est-ce de l'idéologie de vouloir comprendre les processus thérapeutiques en vue d'en mieux saisir les effets, bénéfiques ou non? N'est-ce pas plutôt une attitude éthique en lien avec les quatre articles de l'encart 2? En tout cas, sauf erreur, le contenu du 2e colloque de développement de la psychologie

Encart 2 - Quatre articles du code de déontologie de l'OCCOPPQ (30 avril 2003)

- 3.02.02 - Le conseiller d'orientation ou le psychoéducateur doit **éviter toute fausse représentation quant à son niveau de compétence ou quant à l'efficacité de ses propres services** et de ceux généralement assurés par les membres de sa profession. Si le bien du client l'exige, il doit, sur autorisation de ce dernier, consulter un confrère, un membre d'un autre ordre professionnel ou une autre personne compétente, ou le diriger vers l'une de ces personnes.
- 5.02 - Le conseiller d'orientation ou le psychoéducateur **ne peut faire ou permettre que soit faite, par quelque moyen que ce soit, de la publicité fautive, trompeuse, incomplète ou susceptible d'induire en erreur.**
- 5.03 - Un conseiller d'orientation ou un psychoéducateur **ne peut s'attribuer des qualités ou habiletés particulières, notamment quant à son niveau de compétence ou quant à l'étendue ou à l'efficacité de ses services, que s'il est en mesure de les justifier.**
- 5.04 - Un conseiller d'orientation ou un psychoéducateur **ne peut, dans sa publicité, utiliser ou permettre que soit utilisé un témoignage d'appui ou de reconnaissance** qui le concerne à l'exception des prix d'excellence et autres mérites soulignant une contribution ou une réalisation dont l'honneur a rejailli sur la profession.

médicale et de la santé tenu le 17 octobre 2003 patronné entre autres par l'Ordre des psychologues du Québec semble me donner raison. La dite journée poursuivait en effet deux principaux objectifs : «1. favoriser l'utilisation de connaissances scientifiques pour ajuster et valider les pratiques psychologiques; 2. inciter les psychologues cliniciens à évaluer l'efficacité de leurs interventions» (Turcotte & Vadeboncoeur, 2004, p. 12). Cette contribution à la connaissance scientifique doit passer selon les participants par la nécessité d'intégrer un volet éducatif à la pratique clinique des psychologues qui «peut prendre deux formes : l'évaluation du processus et celle de l'efficacité» (p. 13). Les participants sont conscients qu'il s'agit d'un virage difficile pour les psychologues cliniciens mais qu'il s'agit d'une façon «de respecter les exigences du Code de déontologie ... tout en contribuant à une plus grande reconnaissance sociale, politique et scientifique des pratiques psychologiques» (p. 14). Dans cette perspective, un véritable cri idéologique ne serait-il pas par exemple d'auto-proclamer l'efficacité de telle ou telle approche (méthode) sur la base des préférences du thérapeute ou quelque autre critère subjectif? Enfin, l'article 5.04 est particulièrement intéressant quant à la non pertinence du témoignage pour promouvoir telle ou telle approche.

2. Les dangers du témoignage

Sans suggérer explicitement son utilisation à outrance, Quiviger défend, il me semble, dans le récit de son long témoignage (pp. 233 à 238) que l'approche qu'elle préconise a des vertus certaines. Contrairement à ce que pense Quiviger, je ne reste pas de glace à la lecture de ce témoignage. L'histoire racontée est exemplaire et émouvante et on ne peut qu'espérer qu'elle se répètera des millions de fois. J'aimerais à mon tour produire un bref témoignage dont je m'inspirerai par la suite pour montrer les pièges qui guettent le témoignage comme mode d'acquisition de connaissances (voir Encart 3).

Encart 3 - Un témoignage personnel

Au cours de l'année dernière, une étudiante me remercie de ce que j'ai fait pour elle. Devant mon regard interrogateur, elle me rappelle que j'ai insisté auprès des autres membres du comité pour qu'elle soit admise à la maîtrise en psychoéducation même si elle ne rencontrait pas toutes les exigences académiques requises.

Je lui signale alors que je suis incapable de dire non à un étudiant qui veut poursuivre des études supérieures, même s'il n'a pas la moyenne requise, lorsqu'il fait montre d'une grande motivation. En fait, je veux laisser la chance au coureur.

À première vue, la lecture de ce témoignage me donne le beau rôle. Toutefois, mon incapacité à dire non n'a rien de rationnel, ni surtout rien de vertueux. L'explication de mon comportement est simple. Un jour, quelqu'un a eu la même attitude à mon égard. Même si mes notes au sortir du cours classique - l'équivalent de la cote R - ne me permettaient pas d'entreprendre des études universitaires, on m'en a pourtant offert la possibilité. Depuis ce jour, j'ai de la difficulté à refuser des étudiants dont les notes sont insuffisantes mais dont la motivation semble à toute épreuve. La question est maintenant de savoir si, sur la base de ce témoignage, on devrait généraliser cette attitude, et y fonder des décisions officielles.

Au cours des dernières années, à peine 20 % des étudiants acceptés à la maîtrise sans la moyenne requise, ont obtenu leur diplôme; les autres ont abandonné en cours de route. Les conséquences de mon attitude se situent à plusieurs niveaux. Au plan clinique, on pourrait conclure qu'il s'agit certes d'un résultat faible mais tout de même intéressant pour les étudiants qui en ont bénéficié. Voilà des individus qui seront probablement plus sensibles aux difficultés rencontrées chez l'autre, qui feront probablement montre d'une plus grande ouverture à l'autre, etc. Dans tous les cas, ces résultats pourraient être un incitatif à poursuivre l'expérience pour tenter d'identifier les variables qui ont contribué au succès des uns et à l'échec des autres.

Au plan statistique toutefois, force est de constater que j'ai tort d'insister pour accepter des étudiants qui n'ont pas les notes minimales requises : 80 % d'échecs c. 20 % de succès. De plus, le suivi d'un étudiant aux études supérieures requiert du temps, de l'énergie et de l'argent. Les ressources utilisées pour encadrer les étudiants qui ont

interrompu leurs études en cours de route sont non seulement perdues, mais d'autres étudiants en ont été privées. Notons au passage que leur basse note les empêchaient d'obtenir une bourse qui permet dans certains cas aux étudiants de se consacrer à temps plein à leurs études sans qu'ils aient l'obligation de travailler.

Les 80 % d'abandons entraînent aussi une conséquence pour l'ensemble du département : l'incapacité du corps professoral à mener un nombre suffisant d'étudiants au terme de leurs études supérieures. Cette piètre performance se traduit alors par une évaluation à la baisse du département et peut éventuellement entraîner une diminution des ressources.

En bref, au plan strictement statistique, j'ai tort d'accepter à la maîtrise des étudiants dont les notes académiques sont insuffisantes. Mes collègues ont beau me le rappeler, j'ai tout de même tendance à maintenir ma décision même si celle-ci est strictement émotive pour la raison évoquée plus haut.

Les effets pervers de ce témoignage personnel concernent un département universitaire et ses étudiants aux études supérieures. Parce que je m'oppose au témoignage comme mode d'acquisition de connaissance, Quiviger m'attribue une «navrante fermeture d'esprit». En quoi le fait de classer le témoignage, à l'instar de plusieurs auteurs (par exemple : Bujold & Gingras, 2000; Cohen & Nagel, 1934; Crête & Imbeau, 1994; Demers, 1982; Helmstadter, 1970; Kerlinger, 1964; Ouellet, 1981; Pierce, 1877/1957; Sabourin, 1982; Selltiz, Wrightsman & Cook, 1976) dans les méthodes préscolaires d'acquisition de connaissances est une preuve de fermeture d'esprit?

De plus, citer l'ouvrage de Marie Cardinal, *Les mots pour le dire*, comme une preuve que Bénesteau est dans l'erreur lorsqu'il présente la psychanalyse comme une imposture ne tient pas la route. Mme Cardinal raconte un cheminement personnel qui commande le plus grand respect, mais elle n'a jamais prétendu, sauf erreur, que son essai se classait parmi les ouvrages de science. Pour sa part, Bénesteau présente un ouvrage dont les arguments en défaveur de la psychanalyse sont ouverts à la contestation par quiconque est intéressé à en vérifier la validité à partir des 735 références citées (voir Larivée & Van Gijsegheem, 2003). Si quelqu'un veut démontrer que Bénesteau est dans l'erreur, il devra démontrer en quoi ses arguments sont erronés et non se contenter de citer des témoignages.

Avant d'entamer la narration de son témoignage, Quiviger écrit : «Pour montrer à quel point je donne sérieusement moi-même dans l'irrationnel et crois en la valeur du témoignage» (p. 232). Quiviger est trop dure envers elle-même. Qui prétend que le témoignage n'a aucune valeur? Il s'agit simplement de prendre le témoignage pour ce qu'il est : il illustre mais ne démontre pas. Il peut à l'occasion suggérer des hypothèses qui feront l'objet de vérification. Notre quotidien en est rempli et c'est très bien comme cela. Le témoignage fait d'ailleurs habituellement du bien tant à celui qui témoigne qu'à celui qui l'accueille. Le témoignage n'est-il pas un des fondements du fonctionnement des alcooliques anonymes (AA) et de nombreux groupes d'entraide?

Pour ma part, je n'hésite pas à m'en servir dans mon enseignement et mes conférences lorsque je sens l'ennui gagner l'auditoire. L'effet est presque toujours immédiat (magique) : devant des exemples concrets, l'auditoire se réveille, les yeux s'allument et l'attention augmente. Dans ces situations, je ne prétends pas transmettre des connaissances au sens strict, quoique les témoignages peuvent faciliter l'intégration (donc l'apprentissage) de concepts qui demeureraient autrement trop abstraits. Ma réserve concernant l'utilisation du témoignage concerne plutôt son utilisation comme moyen d'obtention de connaissances valides, fiables et généralisables. Car l'utilisation du témoignage ou de ce qui s'en approche pour acquérir des connaissances ou justifier des réussites cliniques recèle des pièges susceptibles d'entretenir des doutes quant à la validité de ces connaissances et de ces réussites. J'utiliserai trois arguments pour soutenir mon point de vue.

a) Le premier argument a déjà été évoqué dans l'éditorial du présent numéro (p. 7). S'appuyer sur des témoignages pour faire valoir les bienfaits d'une approche, c'est probablement enfreindre l'article 5.04 du code de déontologie de l'OCCOPPQ (voir Encart 2) et se placer en outre en situation de vulnérabilité scientifique dans la mesure où l'échantillon est biaisé. On soupçonne d'emblée en effet que les sujets choisis pour témoigner sont des réussites et que les échecs sont passés sous silence. Ces cas de guérison ne peuvent toutefois pas être attribués à ladite approche aussi longtemps que des explications alternatives n'auront pas été dûment vérifiées (parmi lesquelles l'effet de maturation, la rémission spontanée, l'effet placebo, etc.) et aussi longtemps qu'une étude comparative avec d'autres approches n'aura pas été effectuée, ce que bon nombre de promoteurs d'approches nouvelles négligent. Bref, quelques témoignages de succès ne constituent pas une véritable démonstration de l'efficacité d'une approche.

Dans la foulée de ce premier argument, certains pourraient objecter que le témoignage ressemble à l'étude de cas. Même si ce rapprochement est douteux, on ne peut nier que les études de cas ont leur place et leur importance dans le processus de recherche. Par contre, on est en droit de s'attendre à ce que les défenseurs de ce type d'études résistent à la tentation de généraliser de manière abusive les résultats obtenus à partir d'échantillons restreints.

b) Le deuxième argument a trait à l'indispensable utilisation de la mémoire lors de la narration d'un témoignage que celui-ci provienne du soigné ou du soignant.

Si la mémoire nous sert bien dans la vie quotidienne, il en va tout autrement lorsqu'on veut s'en servir dans un contexte de vérification des connaissances. Lorsqu'on fait appel à la mémoire, celle-ci reconstruit les éléments du passé en concordance avec ce qui se passe maintenant. La mémoire, en fait, «présentifie» le passé, mais certains faits ont été oubliés, d'autres ajoutés, certains ont perdu leur valence émotive et d'autres en acquièrent une nouvelle si bien qu'en général tout souvenir est parcellaire. Pour ainsi dire, elle reconstruit sélectivement en fonction des croyances et des attentes actuelles (Conway & Ross, 1984). Si nécessaire, la mémoire ira jusqu'à fabriquer des souvenirs de toutes pièces.

Ce processus de reconstruction du souvenir est un mécanisme fondamental de la mémoire. Il se produit automatiquement et n'a rien à voir avec la mauvaise foi de la personne concernée. Lorsqu'on comprend que la mémoire représente une interaction entre le présent et le passé activée par le contexte actuel de l'observateur, un tel processus de sélectivité ne surprend guère. La motivation, les attentes et les croyances actuelles filtrent alors nos perceptions et nos souvenirs si bien qu'on tend à ne voir que ce qui les confirme ou les justifie. D'où l'importance de recourir à la méthode scientifique pour contrecarrer ce processus automatique (Spanos, 1996).

Ainsi, Safer et Kueler (1997) ont étudié chez leurs patients le souvenir qu'ils gardaient de leur fonctionnement mental avant la thérapie. Avant le début de la thérapie, les sujets répondaient à une série de questions visant à évaluer leur perception de leur fonctionnement mental. À la fin de la thérapie, on demandait aux mêmes sujets de répondre aux mêmes questions. Or les sujets décrivaient leur état antérieur de détresse d'une manière beaucoup plus dramatique que lors du premier test. Le passé doit justifier le présent! Les individus reconstruisent donc leurs attitudes et leurs états d'âme antérieurs en se basant sur leur situation présente et leur compréhension du changement dans leur vie (Ross, 1989).

Une recherche de Neisser & Harsch (1992) sur les souvenirs-éclair (flashbulb memories) est particulièrement intéressante à ce propos. Le lendemain de l'écrasement de la navette spatiale, ces chercheurs ont interviewé une centaine d'étudiants sur les circonstances entourant le moment où ils ont pris connaissance du drame. Trois ans plus tard, ces mêmes étudiants répondaient de nouveau au même questionnaire. Tel que prévu, ces dernières descriptions étaient en partie différentes des descriptions initiales. En fait près de 30 % des narrations étaient très différentes et cela, malgré le fait que les sujets disaient se souvenir de façon très claire de cet événement. Les étudiants furent par la suite confrontés à leurs deux récits et devaient décider lequel correspondait le mieux à ce qui s'était réellement passé. Là, la surprise fut totale : les sujets ont démontré une préférence marquée pour leur version la plus récente alléguant que leur premier récit était erroné! La mémoire s'adapte.

Les pièges de la mémoire guettent aussi les cliniciens. À cet égard, Spence (2001) soulève les dangers de ce qu'il appelle les rapports anecdotiques en psychanalyse. Spence va même jusqu'à taxer lesdits rapports de fiction dans lesquels la théorie influence la mémoire. L'analyse d'un échantillon de 450 rapports rédigés par des candidats au titre de psychanalyste est à cet égard exemplaire (Burland, 1997). À quelques exceptions près, les rapports sont étonnamment similaires. Tout se passe comme si le clinicien était porté, inconsciemment bien sûr, à réorganiser le contenu du déroulement de la thérapie en fonction de la théorie. Outre cette attitude qui protège la théorie psychanalytique contre d'éventuels ajustements, le clinicien peut involontairement oublier certains éléments susceptibles de mettre en évidence des erreurs de sa part. Dans les deux cas, on est dans le statu quo, ce qui fait dire à Spence (2001) qu'au cours des 100 dernières années, les études en psychanalyse ont généré très peu de progrès.

c) Le troisième argument illustre d'une autre façon les dangers de se fier aux études de cas pour promouvoir une approche quelconque. Ainsi, l'approche appelée «communication facilitée» (C F) a été mise au point pour aider des individus incapables de communiquer. La méthode consiste pour la personne aidée à pointer des lettres ou des dessins sur un tableau ou sur un clavier d'ordinateur en présence d'un assistant qui soutient son bras, son épaule ou son index. Idéalement, l'assistant aide à composer le message le plus aisément possible sans influencer son contenu. Les concepteurs de l'approche ont publié des études de cas qui ont donné de l'espoir aux individus aux prises avec de tels problèmes ainsi qu'à leurs proches. Par la suite, plusieurs chercheurs ont voulu vérifier la validité de l'approche, c'est-à-dire s'assurer que la paternité des messages transmis provient bel et bien du sujet aidé et non de l'individu aidant (Sénéchal, Larivée, & Richard, en préparation). Le tableau 1 présente les résultats des trente-cinq études recensées totalisant 251 sujets.

Tableau 1
Nombre de sujets ayant réussi à communiquer dans le cadre de la
«communication facilitée» selon trois catégories : 1 à 3, 4 à 9 et 10 à 23
sujets par étude

Nombre de sujets par étude	Nombre d'études	Nombre total de sujets	Nombre de réussites
1 à 3	14	20	5 (25,0 %)
4 à 9	9	57	9 (15,8 %)
10 à 23	12	174	1 (0,57 %)
Total	35	251	15 (6,0 %)

Les résultats montrent qu'au total, seuls 6 % indiquent une «certaine capacité» de communiquer réellement dans le cadre de la CF. Le regroupement des résultats en fonction du nombre de sujets composant les diverses études nuance cependant ce pourcentage. Ainsi, les études comptant 10 sujets et plus (12 études totalisant 174 sujets) ne révèlent qu'un seul cas de réussite (0,57 %); celles qui comportent de 4 à 9 sujets (9 études totalisant 57 sujets) distinguent 9 cas de réussite (15,8 %) et les 14 études portant sur 3 sujets ou moins donnent un taux de réussite de 25 % (5 cas positifs sur 20). Même si ce dernier demeure faible, il est clair que plus le nombre de sujets est élevé, moins on compte de réussites. Autrement dit, quand on contrôle des variables autres que l'approche elle-même et susceptibles d'expliquer son «succès», les résultats positifs sont presque nuls, ici guère plus de 0,5 %.

À la toute fin de l'analyse de son témoignage, Quiviger affirme : « Je dis qu'à tout considérer, l'intuition moyennement enrichie de savoirs psychologiques est souvent plus efficace que le savoir patenté, car ce n'est pas le thérapeute qui guérit quoique ce

soit, encore moins sa méthode. Le pouvoir de guérison se trouve dans le patient lui-même et c'est avec cette part souvent ténue de lui-même qu'il s'agit de faire alliance» (p. 239). Quiviger sera-t-elle surprise d'apprendre que la recherche sur l'efficacité de la psychothérapie lui donne en partie raison? En effet, la variable la plus importante du succès d'une thérapie est le client. Certains vont jusqu'à affirmer que 70 % du succès devrait lui être attribué, mais on s'entend habituellement sur 40 % (par exemple, Miller, Duncan, & Hubble, 1997; Asay & Lambert, 1999; Duncan & Miller, 2000; Tallman & Bohart, 1999). Ces études montrent en outre que l'approche en tant que telle ne compte que pour 15 %, le reste du succès étant attribuable à la qualité de la relation thérapeutique (30 %) et à l'effet placebo (15 %) (Gros-Louis, 2003). Même si l'approche n'explique qu'à peine 15 % du changement thérapeutique, il demeure important d'orienter les clients vers les approches reconnues efficaces.

3. À propos de l'amalgame des approches pseudo-scientifiques et de la psychanalyse

Évoquant le mot «pseudo-science», Quiviger se demande : «Au juste, ces éditoriaux tourneraient-ils simplement autour d'un problème de vocabulaire?» (p.240). Il se peut qu'il en soit ainsi. Dans cette perspective, la proposition de Drenth (2003) de distinguer les pseudo-sciences des para-sciences est probablement intéressante, mais je n'ai pas encore bien saisi la différence. Par contre, la suggestion de Quiviger que «toute théorie ou connaissance non évaluables par la méthode mathématique des sciences naturelles n'aient pas droit au nom de science» (p.240) impliquerait de rayer du monde de la science la majorité des activités de recherche reliées aux sciences humaines et sociales, pour se contenter de parler «tout simplement de théorie, ou d'approche, ou de discipline» (p.240)

Il est tout de même surprenant que pour éviter d'employer le «nom péjoratif de pseudo-sciences» (p. 237), elle fasse une telle proposition surtout que selon elle «au titre de pseudo-sciences se côtoient indifféremment (2001a, p. 21 s.) la voyance et la psychanalyse, l'âme et les vampires ...» (p. 239). Or Quiviger se trompe en ce qui a trait à la psychanalyse. Les pages auxquelles elle fait référence constituent l'annexe de *Science contre pseudo-sciences : un combat inégal* (Larivée, 2001a). Que contient cette annexe ? Une «liste non exhaustive de phénomènes et d'approches plus ou moins ésotériques divisés en six catégories» (p. 21). Or, vérification faite, à aucun moment n'apparaît la psychanalyse dans l'ensemble des 305 phénomènes et approches cités. Pourtant, si tel avait été le cas, au moins deux arguments auraient pu en justifier la présence.

a) La soi-disant imposture de la psychanalyse a été évoquée lors du dernier éditorial (Larivée & Van Gijseghem, 2003). Citant le 4e de couverture de l'ouvrage de Bénesteau (2002), *Mensonges freudiens. Histoire d'une désinformation séculaire*, nous écrivions : «Certaines impostures du freudisme ont déjà, depuis longtemps, été dénoncées ...» (p. 199). Une liste non exhaustive de 78 ouvrages en français et en anglais publiés entre 1970 et 2002 venait appuyer cette citation (p. 208-210). Que contiennent ces ouvrages? Leurs auteurs montrent soit «que Freud a fraudé, que la

psychanalyse est à certains égards une imposture et que, dans tous les cas, elle n'est pas une science» (p. 208). Or, sauf erreur, le contenu de ces ouvrages n'a pas été contredit par les premiers intéressés. À chaque fois que j'ai évoqué ces ouvrages auprès de collègues d'allégeance psychanalytique, j'ai eu droit au type de réponses suivantes : «Ces ouvrages ne valent rien, c'est de la merde!» ou «Ceux qui critiquent la psychanalyse n'y comprennent rien» ou «Pour oser critiquer la psychanalyse, il faut avoir de sérieux problèmes!» etc. De telles réponses ont peu à voir avec un des fondements essentiels du fonctionnement de la démarche scientifique, à savoir la critique argumentée et basée sur des faits reproductibles. Par exemple, l'état actuel des théories de l'intelligence - un domaine que je connais bien - découle d'un jeu incessant de critiques et de vérifications. Ainsi, les critiques formulées à l'égard de la théorie de Piaget ont débouché sur des modèles néo-piagétiens qui auraient pu «faire sauter» cette théorie. Mais tant les défenseurs de la théorie piagétienne que ses critiques ont procédé à des vérifications et à des contre-vérifications, ce qui a permis entre autres résultats de déboucher sur une meilleure compréhension du fonctionnement intellectuel (par exemple, Larivée, Normandeau, & Parent, 2000; Siegler, 2000). Il suffit d'ailleurs de comparer la nature et la rapidité des progrès des disciplines scientifiques à celles des approches non scientifiques pour constater que la démarche scientifique permet de véritables découvertes et une compréhension de plus en plus précise de la réalité.

En refusant de se plier aux règles de l'activité scientifique, les psychanalystes n'aident pas leur cause. À l'occasion d'un congrès de psychanalyse organisé par des lacaniens, des étudiants du département de psychologie de l'Université de Montréal m'ont demandé si j'accepterais d'y présenter une communication. J'ai répondu : «bien sûr!» Quelques jours plus tard, ils sont revenus me voir tout penauds. «Ça ne marche pas» dirent-ils. Je me suis alors enquis de la raison. «Nous voulons rester entre nous» ont dit les organisateurs. Sauf erreur, voilà une réponse qui ressemble dangereusement à une attitude tout à fait sectaire et qui manifeste un refus d'écouter les critiques quitte à les réfuter par la suite.

b) L'enquête sur l'espace consacré respectivement aux pseudo-sciences et à la vulgarisation scientifique par 56 librairies du Québec a permis de constater que sous la rubrique «pseudo-sciences», se retrouvent côte à côte des ouvrages consacrés au nouvel-âge, au paranormal, aux arts divinatoires, etc. ainsi que des ouvrages de psychanalyse (Larivée, 2002).

Lors de cette enquête, les librairies spécialisées avaient été mises de côté pour ne pas fausser les données. Une visite aux quatre librairies consacrées aux pseudo-sciences² sur l'île de Montréal confirme ce qui avait déjà été observé dans les librairies non spécialisées à grande surface : les ouvrages de psychanalyse jungienne côtoient les ouvrages de spiritualité orientale ou autre, de chamanisme, de nouvel-âge, d'astrologie, etc. De plus, certains ouvrages consacrés à l'évaluation des pseudo-sciences et du paranormal incluent aussi la psychanalyse dans leur analyse. Par exemple, dans

2. *Librairie Nouvel-Âge*, 1707 St-Denis; *Boule de Neige*, 4433 St-Denis, *Librairie Biosfaire*, 457 St-Denis; *Librairie Pentagramme*, 5819 St-Hubert; *Librairie L'espace bleu*, 1319 Van Horne.

l'ouvrage de Hines (1988), on retrouve des chapitres consacrés à la vie après la mort, aux laboratoires de parapsychologie, à la psychanalyse, à l'astrologie, aux UFO, etc.

Bref, il y aurait eu quelques raisons d'inclure la psychanalyse dans la liste des pseudo-sciences.

4. Un court passage aux allures tendancieuses

D. Baril (2000) a rendu compte d'un débat entre le créationniste, L. Tisdall et l'évolutionniste, D. Morse organisé par le Groupe biblique universitaire (GBU) de l'Université de Montréal. En traitant des méthodes pré-scientifiques (Larivée, 2001b), je me suis servi du compte rendu de Baril pour illustrer l'une d'entre elles, l'autorité (p. 207-208). Quiviger m'accuse d'avoir raconté ce débat en choisissant « parmi les informations disponibles celles qui servent [mon] combat » (p. 245). Ce faisant, j'aurais avancé deux faussetés : 1) les créationnistes font une lecture littérale de la bible et 2) « le Groupe biblique universitaire véhicule à qui mieux mieux que l'évolutionnisme est aussi une religion » (Larivée, 2001b, p. 207). Quiviger a raison d'écrire que, dans le compte rendu de Baril, c'est Tisdall et non le GBU qui affirme que l'évolutionnisme est une religion. Voyons quand même d'un peu plus près ces accusations.

En ce qui concerne la première fausseté, Quiviger soutient que non seulement les créationnistes ne font pas une lecture littérale de la Bible mais qu'ils en font une lecture scientifique. Elle a partiellement raison. Certains créationnistes modernes ne défendent plus une interprétation littérale de la Bible au sens strict. Ils proposent plutôt « la conception intelligente »³, une conception scientifique du créationnisme, nettement plus insidieuse que le créationnisme traditionnel (voir Behe, 1996; Dembski, 1998).

L'interprétation à saveur scientifique d'un récit mythologique n'est pas la même chose que la lecture scientifique d'un événement surtout en l'absence de faits confirmés. S'y risquer, c'est se comporter comme les astrologues qui essaient d'expliquer l'astrologie par la science - en invoquant marées, gravitations et calculs divers - alors qu'il y a pas de « fait astrologique » à expliquer. C'est ce que font, sauf erreur, les tenants de l'« Intelligent Design » (ID), puisque le récit biblique de la création n'expose pas des faits, il campe une mythologie. Qui plus est, s'ils effectuaient une lecture scientifique de la Bible, ils seraient forcés de conclure que les données scientifiques disponibles contredisent le récit biblique. En fait, les nouveaux créationnistes ont compris qu'il leur fallait mener le combat sur le terrain de la science. Ils se comportent toutefois comme certains défenseurs des pseudo-sciences et du paranormal : ils utilisent le vocabulaire scientifique en ignorant la méthode qui le justifie. Ainsi Baril (2000) souligne-t-il que L. Tisdall a « livré un discours qu'on peut qualifier de désinformation pseudo-scientifique difficile à rectifier en une seule soirée » [...] Le procédé utilisé est fort simple : mettre en évidence les incertitudes affichées par la biologie, la génétique, la géologie et l'astrophysique ou encore les imprécisions des méthodes de datation des fossiles afin de démontrer que l'évolutionnisme ne repose sur rien de fiable. Le tout appuyé par des bribes de phrases de scientifiques de renom

3. *Intelligent Design*.

comme Stanley Miller, Francis Crick, Stephen Jay Gould, Mendel ou Darwin lui-même, servies comme autant d'arguments de preuve» (p. 7).] Baril rapporte également la critique de Morse : «Tisdall a mentionné des études difficiles d'accès, comme un texte de Gentry sur la rétroactivité des fossiles publié dans *Science*, mais faussement présentées. J'ai lu ce texte, confie Morse, et il est impossible d'en arriver aux conclusions de l'auteur avec les données exposées. Laurence Tisdall ne retient qu'une phrase des considérations personnelles de l'auteur» (p. 7).

La seconde fausseté serait, aux yeux de Quiviger, «infiniment plus grave» (p. 245) parce qu'elle «équivaut à une manipulation de l'information» (p. 245). Pour faire valoir son point de vue, Quiviger fait montre d'une sympathie de bon aloi envers le GBU: «on peut même penser que d'organiser un tel débat signale chez eux l'intention fort louable de contribuer à faire plus de lumière sur le sujet» (p. 246). Lorsqu'elle relève l'information mentionnée par Baril que plus de la moitié de l'assistance a applaudi à l'ultime argument de Tisdall : «Je croirai à la théorie de l'évolution lorsque je verrai une maison se construire toute seule», Quiviger se demande s'ils ont «apprécié un trait d'humour ou entériné une croyance» (p. 246). Enfin, dit-elle, «un étudiant en théologie - qui ne fait pas forcément partie du groupe biblique - a admis ses convictions créationnistes» (p. 246) sans s'appuyer explicitement sur une interprétation littérale de la Bible.

Vérification faite, le débat a été organisé par le GBU pour faire valoir les thèses créationnistes. Le titre de la conférence de Tisdall est à cet égard fort éloquent : «Comment débattre avec un évolutionniste et ne jamais perdre». Quant aux applaudissements à l'ultime argument de Tisdall, ils entérinaient bel et bien une croyance. Enfin, l'étudiant qui a admis ses convictions créationnistes était l'animateur de la soirée et faisait bel et bien partie du GBU.

J'ai en outre cru bon de consulter les réactions publiées dans Forum (Brunel, 2001; David, 2001; Demers, 2001; Lapointe, 2001) et de me renseigner auprès de la faculté de théologie, le Centre étudiant Benoît-Lacroix et les responsables actuels du GBU.

P. Brunel (2001), professeur au département des sciences biologiques de l'université de Montréal, a assisté au débat et se dit d'abord surpris de constater que contrairement aux créationnistes américains qui «ont mené leurs batailles en présentant leurs croyances comme une science, à mettre sur un pied d'égalité avec les autres sciences ... Tisdall renverse maintenant complètement l'argumentation, en présentant cette fois l'évolutionnisme et le créationnisme comme deux questions relevant de la foi» (p. 10). Il conclut son commentaire en faisant allusion à l'interprétation littérale de la Bible qu'auraient faite les créationnistes rappelant que «l'esprit humain a un besoin viscéral (je devrais dire «cérébral» ...) de certitudes, ce que la science ne peut lui offrir malgré toutes les preuves éclatantes de ses succès à améliorer le sort des humains lorsqu'elle est bien appliquée. Ce goût pour les certitudes qui caractérise l'esprit humain, les religions le satisfont par les «arguments» d'autorité. La science ne pourra jamais éliminer toutes les incertitudes. Ce que la formation scientifique peut apprendre aux

esprits inquiets, c'est de vivre assez confortablement avec une certaine proportion d'incertitudes. Quant à ceux qui cherchent naïvement mais de bonne foi les certitudes dans l'interprétation littérale de la Bible, je conseille la voie qu'ont empruntée de grands croyants qui ... étaient en même temps de grands scientifiques : interpréter la Bible de façon symbolique», (p. 10) ce que fait, sauf erreur, l'Église.

F.-J. Lapointe, professeur au département de sciences biologiques de l'université de Montréal abonde dans le même sens que P. Brunel. La comparaison des thèses créationniste et évolutionniste ne relève pas de la science. Alors que la théorie évolutionniste se modifie au fil d'observations reconnues et discutables. «La foi, par contre, repose sur des croyances, voire des certitudes ... Le simple fait d'opposer «création» et «évolution» nous confirme alors que les deux visions appartiennent à des domaines distincts : la science et la foi» (Lapointe, 2001, p. 4). Au total, «la théorie de la conception de l'intelligence (Intelligent Design) n'est rien de plus qu'une théorie de la création revêtue d'un smoking bon marché» (Krishtalka in Glanz, 2001, p. 55).

Brunel m'a en outre confirmé de vive voix que si certains membres du GBU présents lors de ce débat défendent le créationnisme et adoptent une interprétation littérale de la Bible, à sa connaissance, le GBU ne cautionne pas officiellement une telle position, se contentant d'entretenir la confusion. J'ai donc vérifié auprès de la direction des Groupes bibliques universitaires et collégiaux du Canada (GBUC). On m'a fait parvenir un prospectus dans lequel on retrouve la base doctrinale de leur groupe (voir Encart 3). Puis on m'a confirmé que le groupe était ouvert à toutes les options. Au cours d'une conversation téléphonique avec le président du GUBC, Marc de Banné, celui-ci a précisé : «on ne condamne pas le créationnisme, on ne soutient pas officiellement l'ID, mais les évolutionnistes sont minoritaires». Cette «ouverture d'esprit» permet, dans certains états américains, aux créationnistes traditionnels et aux partisans de la théorie de l'ID d'agir de concert pour forcer les législateurs à «adopter des réglementations scolaires permettant d'enseigner des théories de l'origine de la vie autres que celle de l'évolution» (Glanz, 2001, p. 54).

Par ailleurs, R. David (2001) professeur à la Faculté de théologie tient à préciser qu'aucun de ses collègues, «dans quelque cours que ce soit, ne soutient de telles thèses (créationnistes), au contraire» et «que la Faculté de théologie n'a aucun lien avec le GBU». Dans mes démarches auprès de la faculté de théologie, le professeur A. Gignac confirme le point de vue de son collègue R. David. Dans un courriel, il ajoute, parlant du GBU, que «c'est un groupe chrétien évangélique, à lecture plutôt littérale de la Bible». Le directeur actuel du Centre étudiant Benoît-Lacroix, M. Brousseau, m'a confirmé que le GBU est un groupe dynamique à tendance évangélique dont les membres font une lecture littérale de la Bible. Enfin, S. Demers, la directrice du Centre étudiant Benoît Lacroix au moment des événements, a tenu à préciser qu'elle prête ses locaux à divers groupes pour la tenue de réunions mais qu'il n'est pas de sa «responsabilité de vérifier et encore moins d'endosser les théories qu'ils défendent et font circuler dans le milieu universitaire» (p. 10).

Encart 3 - La base doctrinale des GBUC

1. Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un dans la divinité.
2. Dieu est souverain dans la création, la rédemption, le jugement et la révélation.
3. L'écriture sainte est divinement inspirée et entièrement digne de confiance; son autorité seule est souveraine dans toutes les questions concernant la foi et la vie du croyant.
4. Depuis la chute, tous les hommes sont pécheurs et coupables devant Dieu; par conséquent, ils tombent sous le coup de sa colère et de sa condamnation.
5. Jésus-Christ, le Fils incarné de Dieu, a subi cette condamnation à notre place, en mourant pour nous sur la croix; c'est seulement par sa mort expiatoire que Dieu nous délivre du péché.
6. Jésus-Christ est ressuscité corporellement d'entre les morts. Il est monté au ciel et s'est assis à la droite de Dieu le Père.
7. Le Saint-Esprit accomplit l'œuvre de régénération.
8. Dans sa grâce, Dieu justifie l'homme pécheur par le moyen de la foi seule.
9. Le Saint-Esprit demeure et agit dans le croyant.
10. L'Église, une, sainte et universelle, à laquelle appartiennent tous les vrais croyants, est le corps du Christ.
11. L'Église attend le retour du Seigneur Jésus-Christ en personne.

En conclusion de son article, Baril (2000, p. 7) écrit «en dernière analyse, David Morse reconnaît que l'attitude scientifique est désavantagée dans un tel débat. »Les chercheurs sont habitués à se poser des questions parce qu'ils ne savent pas tout. Les créationnistes disent «Nous, nous savons, donc nous avons raison». Si l'on se dit que ce qu'on observe est le fruit de la volonté de Dieu, il n'y a plus de questions à se poser, plus rien à tester. Ne pas tenir compte de l'observation n'apporte aucun avantage ni à la science ni à la religion» (p. 7).

Quiviger conclue cette section ainsi : «On me dira que la critique est très longue ici sur un bien court passage⁴. Soit! Mais le passage en dit long sur les sabots que chausse Larivée quand il s'aventure dans le champ de la religion et la fâcheuse tendance

4. Effectivement, il s'agit d'un extrait d'à peine 1/3 de page dans un texte de 23 pages.

qu'il montre à tenir la foi pour un trait d'irrationalité» (p. 246). Pourquoi l'irrationalité de la foi ferait-elle problème ? Plusieurs croyants ne se contentent-ils pas de croire sans exiger de preuves sur le bien-fondé de leur croyance et sans exiger de cohérence logique à propos des idées auxquelles ils croient? Qui a décidé que l'être humain se comportait et surtout devait toujours se comporter rationnellement? En ce qui me concerne, j'accepte fort bien que les individus aient des comportements irrationnels. Ce que j'accepte moins bien, c'est qu'ils les tiennent pour rationnels.

La science ne peut résoudre tous les problèmes et ce n'est pas son intention. Par contre, le discours religieux actuel part souvent des problèmes non résolus par la science et fait alors appel à la transcendance. Une telle façon de faire réifie alors notre ignorance au lieu de simplement nous faire accepter les limites temporaires de nos connaissances. S'en remettre aux mystères pour expliquer ce que les connaissances actuelles ne nous permettent pas et ne permettront peut-être jamais de comprendre - risque de valoriser la passivité intellectuelle et le recours aux dogmes. En invoquant les limites de la science, le discours religieux - à ne pas confondre avec l'étude du phénomène religieux - n'est guère convaincant.

5. À propos des limites de la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines

Il y aurait beaucoup à dire sur les retombées ou l'absence de retombées de la recherche en sciences humaines dans la société en général et le monde de l'éducation en particulier. Je m'en tiendrai à la critique formulée à l'endroit de la publication de Palacio-Quintin (2000) relative aux effets bénéfiques de la durée de la fréquentation de la garderie. Les réserves de Quiviger quant aux conclusions de cette étude sont compréhensibles. Comme le texte n'était plus disponible sur Internet, j'ai contacté l'auteure qui me l'a immédiatement fait parvenir. Qu'en est-il au juste? Premièrement, il ne s'agit pas d'une méta-analyse comme le pensait Quiviger, mais d'une recension traditionnelle des écrits, ce qui enlève tout de même un peu de poids aux conclusions de Palacio-Quintin, même si celles-ci restent valables en fonction des écrits recensés. Deuxièmement, Palacio-Quintin (2000) affirme qu'elle a analysé près de 200 recherches pour lui permettre de faire la lumière sur les connaissances actuelles relativement à l'influence des différents services de garde sur le développement des enfants. Malheureusement le lecteur n'a qu'une vague idée desdites recherches puisque la liste des références ne contient que trente-deux entrées. Pour avoir accès à l'ensemble des travaux, il faut pouvoir consulter un rapport soumis au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS - RS-2989).

Troisièmement, j'ignore si Palacio-Quintin a raison, mais l'étude américaine du NICHD Early Child Care Research Network (1997) contredit ses conclusions. Selon Palacio-Quintin (2000), «les recherches actuelles révèlent que la fréquentation d'un service de garde et la qualité des services offerts ont des effets bénéfiques sur chacun des aspects du développement de l'enfant, soit le développement intellectuel, l'apprentissage, le langage, le développement affectif et le développement social» (p. 25) (voir le texte de Quiviger, p. 248, pour d'autres conclusions). Or, l'étude du NICHD

(1997) est d'autant plus intéressante que les auteurs présentent entre autres des résultats au sujet de l'attachement (*Strange Situation*) en relation avec la fréquentation ou non de garderies : les données colligées auprès de 1 153 enfants âgés de 1 à 15 mois et leur mère indiquent que la fréquentation de garderies (toutes formes de garde confondues) n'entraîne ni risque, ni bénéfice pour la relation d'attachement mère-enfant et ce, quelle que soit la durée de la fréquentation. Les différences observées dans la qualité de l'attachement dépendent essentiellement de la sensibilité de la mère à répondre aux besoins de l'enfant (voir aussi NICHHD, 2003 pour d'autres informations). Ces données ne concordent donc pas avec la suggestion faite par Palascio-Quintin voulant que les mères qui n'envoient pas leur enfant à la garderie auraient un problème d'attachement. De plus, compte tenu de la taille de l'échantillon et des multiples précautions méthodologiques des auteurs, ces résultats peuvent difficilement être rejetés sans arguments sérieux.

Dans le même esprit, à partir d'un échantillon de 4828 sujets, Pagani, Larocque, Tremblay et Lapointe (2003) ont étudié l'impact de la fréquentation de la garderie (*junior kindergarten*) sur les problèmes de comportement d'enfants de milieu défavorisé au début du primaire. Les résultats sont clairs. D'une part, la fréquentation de la garderie n'entraîne pas de réduction des problèmes de comportement et, d'autre part, l'écart entre les enfants de milieu défavorisé et ceux de milieu favorisé ne s'amenuise pas quant aux problèmes de comportement plus fréquents chez les premiers. Le débat qui a prévalu longtemps entre les chercheurs concernant le caractère nuisible ou non des garderies pour les jeunes enfants, débat qui a par ailleurs été en partie à l'origine de l'étude du NICHHD, doit se régler à coup de vérifications empiriques et non (uniquement) à coup d'argumentations et de contre-argumentations. En effet, comme la science procède par approximations successives, plus le sujet étudié est complexe et susceptible de variations, ce qui est le cas ici, plus il nécessite une longue série de données convergentes avant qu'on puisse conclure qu'il s'agit d'un fait bien établi. Dans cette perspective, il est aussi déraisonnable d'argumenter que la science se trompe parce qu'une publication scientifique est dans l'erreur.

Serge Larivée

Références

- Asay, T.L., & Lambert, M. (1999). The empirical case for the common factors in therapy. In M.A. Hubble, B.L. Duncan, & S.D. Miller (Eds.), *The heart and soul of change. What works in therapy?* (pp. 33-55). APA : Washington, D.C.
- Baril, D. (2000). Au secours Darwin! *Forum*, 25 (4), p. 9.
- Behe, M. (1996). *Darwin's black box : The biochemical challenge to evolution*. New York : The Free Press.
- Brunel, P. (2001). Évolutionnisme contre créationnisme : le combat contre l'ignorance. *Forum*, 35 (16), p. 10.
- Bujold, C., & Gingras, M. (2000). *Choix professionnel et développement de carrière*. Montréal : Gaétan Morin.

- Burland, J.A. (1997). The role of working through in bringing about psychoanalytic change. *International Journal of Psychoanalysis*, 78, 469-484.
- Cohen, M., & Nagel, E. (1934). *An introduction to logic and scientific method*. New York : Harcour, Brace and World.
- Conway, M., & Ross, M. (1984). Getting what you want by revising what you had. *Journal of Personality and Social Psychology*, 47, 738-748.
- Crête, J., & Imbeau, L.M. (1994). *Comprendre et communiquer la science*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- David, R. (2001). Au secours Teilhard! *Forum*, 38 (14), p. 10.
- Dembski, M. (1998). *The design inference : Eliminating chance through small probabilities*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Demers, B. (1982). *La méthode scientifique*. Montréal : Décarie Éditeur.
- Demers, S. (2001). Précision sur le Groupe biblique universitaire. *Forum*, 35 (18), p. 4.
- Drenth, P.J.D. (2003). Growing anti-intellectualism in Europe; A menace to science. *Studia Psychologica*, 45 (1), 5-12.
- Duncan, B.L., & Miller, S.D. (2000). *The heroic client : Doing client-directed, outcome-informed therapy*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Glanz, J. (2001). Dieu a créé la complexité du vivant, c'est scientifique! *Courrier International*, 548, p. 54-55.
- Gros-Louis, Y. (2003). Sous le match nul entre les approches en psychothérapie : les facteurs communs. *Psychologie Québec*, 20 (5), 26-31.
- Helmstadter, G.C. (1970). *Research concepts in human behaviour*. New York : Appleton-Century-Crofts.
- Hines, T. (1988). *Pseudoscience and the paranormal*. New York : Prometheus Book.
- Kerlinger, F.W. (1964). *Foundations of behavioural research*. New York : Holt, Rinehart et Winston.
- Lapointe, F.J. (2001). Créationnisme : un débat qui n'en est pas un. *Forum*, 35 (18), p. 5.
- Larivée, S. (1996). Le marché de l'intervention psychosociale : une fraude collective politiquement correcte. *Revue canadienne de psychoéducation*, 25 (1), 1-24.
- Larivée, S. (2001a). Science contre pseudo-sciences : un combat inégal. *Revue canadienne de psychoéducation*, 30 (1), 1-25.
- Larivée, S. (2001b). Les pseudo-sciences : un château de sable. *Revue de psychoéducation et d'orientation*, 30 (2), 205-226.
- Larivée, S. (2002). L'influence socioculturelle sur la vogue des pseudo-sciences. *Revue de psychoéducation et d'orientation*, 31 (1), 1-33.
- Larivée, S. et Van Gijsegem, H. (2003). Des célébrités "psy" continuent d'écoper. *Revue de psychoéducation*, 32 (1), 23-26.
- Larivée, S., Normandeau, S., & Parent, S. (2000). The French connection : Contributions of French-language research in the post Piagetian era. *Child Development*, 71 (4), 823-839.
- Miller, S.D., Duncan, B.L., & Hubble, M.A. (1997). *Escape from Babel*. New York : Norton.

- NICHD for Early Child Care Research Network (1997). The effects of infant child care on infant-mother attachment security : Results of the NICHD Study of Early Child Care. *Child Development*, 68 (5), 860-879.
- NICHD for Early Child Care Research Network (2003). Does quality of child care affect child. *Developmental Psychology*, 39 (3), 451-469.
- Neisser, U., & Harsch, N. (1992). Phantom flash-bulbs : False recollections of hearing the news about Challenger. In E. Winograd & U. Neisser (Eds.), *Affect and accuracy in recall : Studies of "flashbulb" memories* (pp. 9-31). New York : Cambridge University Press.
- Ouellet, A. (1981). *Processus de recherche. Une approche systématique*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Pagani, L., Larocque, D., Tremblay, R.E., & Lapointe, P. (2003). The impact of kindergarten on behaviour in elementary school children. *International Journal of Behavioral Development*, 27 (5), 423-427.
- Palacio-Quintin, E. (2000). Effets de la garderie sur le développement des enfants. *Issuma, Revue canadienne de recherche sur les politiques*, 1 (2), 25-30.
- Peirce, C.J., (1957). *Essays in the philosophy of science*. New York : The Liberal Arts Press.
- Ross, M. (1989). The relation of implicit theories to the construction of personal histories. *Psychological Review*, 96, 341-357.
- Sabourin, M. (1982). Méthodes d'acquisition des connaissances. In M. Robert (Ed.), *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie* (pp. 31-51). Montréal : Chenelière et Stanké.
- Safer, M.A., & Kueler, D.J. (1997, July). *Individual differences and memory distortion*. Paper presented at the Meeting of SARMAC, Toronto, Canada.
- Selltiz, C., Wrightsman, I.S., & Cook, S.W. (1976). *Les méthodes de recherche en sciences sociales*. Montréal : Les Éditions HRW.
- Sénéchal, C., Larivée, S., & Richard, E. (en préparation). La communication facilitée, une illusion.
- Siegler, R.S. (2000). *Intelligences et développement de l'enfant*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Spanos, N. (1996). *Multiple identities and false memories*. Washington, D.C.: American Psychological Association.
- Spence, D.P. (2001). Dangers of anecdotal reports. *Journal of Clinical Psychology*, 57 (1), 37-41.
- Tallman, K., & Bohart, A.C. (1999). The client as a common factor : Clients as self-healers. In M.A. Hubble, B.L. Duncan, & S.D. Miller. *The heart and soul of change. What works in therapy?* (pp. 91-131). APA : Washington, D.C.
- Turcotte, C., & Vaillancourt, J. (2004). Une pratique psychologique fondée sur des données probantes. *Psychologie Québec*, 21 (1), 12-14.